



Pourquoi la CGC appelle à se mobiliser le 22 mai 2018 ?

Nous savions déjà que, pour le Gouvernement, les fonctionnaires seraient trop coûteux, trop nombreux, inefficaces, recrutés sur des critères devenus obsolètes, protégés outrageusement par leur statut, peu mobiles, trop souvent absents. C'est pourquoi, **ils doivent payer, et l'addition n'en finit pas de s'allonger :**

- augmentation annuelle du taux de cotisation retraite ;
- gel du point d'indice *ad vitam aeternam* ;
- jour de carence rétabli en cas de maladie ;
- compensation non pérenne de la hausse de la CSG ;
- suspension du protocole PPCR pendant un an ;
- suppressions de postes par dizaines de milliers ;
- restructurations incessantes de services ;
- recrutement massif sous contrat ;
- menaces sur le calcul des retraites...

A ces mesures, pour le moins inéquitables, qui contribuent, auprès de l'opinion publique, à stigmatiser les fonctionnaires, leur coût, leurs mauvais rendements, leurs pseudo-privileges, s'ajoutent désormais, sous couvert de la démarche « Action publique 2022 », **la remise en cause sans précédent des compétences, voire de l'existence, des instances de dialogue social.**

Les **CHSCT**, qui ont pourtant fait leurs preuves pour prévenir la sécurité et la santé au travail doivent être purement et simplement **supprimés**. Les comités techniques, dont le rôle demeure simplement consultatif, devraient « reprendre » les compétences des CHSCT...

Quant aux **CAP**, **leur rôle serait réduit au contentieux.** Finies les possibilités d'évoquer et de défendre les dossiers de collègues lors des promotions !

Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que tous ces chantiers visent surtout, sous couvert d'une sémantique bien connue consistant à invoquer la « modernisation » de la fonction publique à **casser le cadre statutaire** ainsi que les diverses garanties actuellement apportées aux fonctionnaires.

Après l'examen de leurs dossiers en CAP, ce sera la neutralité du recrutement par concours ou la progression de carrière, et donc de rémunération, à l'ancienneté qui seront remises en cause !

Pour ces raisons, la CGC appelle donc tous les agents à se mobiliser massivement le 22 mai prochain pour contraindre les pouvoirs publics à réellement dialoguer et à infléchir le cours de leurs projets néfastes.